



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Sécurité Routière Région Occitanie

Bilan de l'accidentalité 2021

**356 TUÉS
4 776 BLESSÉS
3 694 ACCIDENTS**

SOMMAIRE

ÉDITO DE LA DREAL	3
CONSTAT 2021	4
En région	4
Évolution du nombre d'accidents entre 2017 et 2021	4
Evolution du nombre de tués et d'accidents mortels entre 2017 et 2021	4
Évolution du nombre de blessés entre 2017 et 2021	5
Accidents corporels et tués par million d'habitants en 2021	5
À l'échelon départemental	6
Répartition des accidents selon la catégorie d'utilisateurs en Occitanie en 2021	7
et en France métropolitaine en 2021	7
Répartition des accidents dans le temps	8
La localisation des accidents reflète la structure territoriale de la région	8
LES VICTIMES – LES TUÉS	9
Répartition des tués par classe d'âge	9
Répartition des tués par mode de transport	9
Répartition des tués selon le type d'obstacle fixe	9
LES VICTIMES – LES BLESSÉS	10
Répartition des blessés par classe d'âge	10
Répartition des blessés par mode de transport	10
Répartition des blessés selon le type d'obstacle fixe	10
LES VICTIMES – LES USAGES VULNÉRABLES	11
Les tués selon l'âge parmi les usagers vulnérables	11
Les blessés selon l'âge parmi les usagers vulnérables	11
FOCUS ALCOOL 2021	12
RÉSULTATS PAR DÉPARTEMENTS	13
ACTUALITÉ DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE - 2021	14
Actualité nationale	14
Actualité régionale	18
LEXIQUE	22

SOURCES

Les données de ce bilan sont issues du fichier des accidents corporels de la circulation routière des Observatoires départementaux de la sécurité routière de la région Occitanie et des fichiers de l'Observatoire Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR).

Les données concernant la population proviennent de l'INSEE (estimation de la population de l'année 2018).

ÉDITO DE LA DREAL

Comme dans d'autres domaines, il n'est pas très pertinent de comparer l'évolution de l'accidentalité routière de l'année 2021 à celle de 2020 qui a connu un fort ralentissement du trafic, donc de l'accidentalité, suite aux restrictions de déplacements imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

La comparaison la plus pertinente est donc celle avec l'année 2019 qui s'avère comparable en terme de trafic avec 2021. On peut donc relever avec satisfaction, avec une forte reprise de l'activité en 2021, les trois principaux indicateurs de la Sécurité routière (accidents, tués, blessés) sont en baisse en Occitanie. La baisse de près de 9 % du nombre de tués sur les routes d'Occitanie enregistrée en 2021, en comparaison avec 2019, est tout à fait éloquent à ce titre.

Ces résultats confortent la déclinaison régionale qu'il est fait de la politique de Sécurité routière, notamment en matière de prévention à travers les plans départementaux d'actions de Sécurité routière (PDASR), ou de contrôle à travers les plans de contrôles effectués par les forces de l'ordre. Toutes ces actions contribuent à la diminution du nombre d'accidents et de tués sur nos routes.

Le présent bilan est l'occasion de rappeler qu'en matière de Sécurité routière, il ne faut relâcher ni nos efforts ni notre vigilance.

Je remercie l'ensemble des partenaires de la Sécurité routière qui participent au quotidien à cet effort pour réduire l'accidentalité.

Le directeur régional de l'environnement
de l'aménagement et du logement

Patrick BERG

LE CONSTAT 2021

Une accidentalité
générale en baisse
par rapport à 2019

EN RÉGION

Après une baisse importante en 2020 en raison de l'épidémie de Covid 19 l'accidentalité en 2021 repart à la hausse sans toutefois revenir à son niveau de 2019.

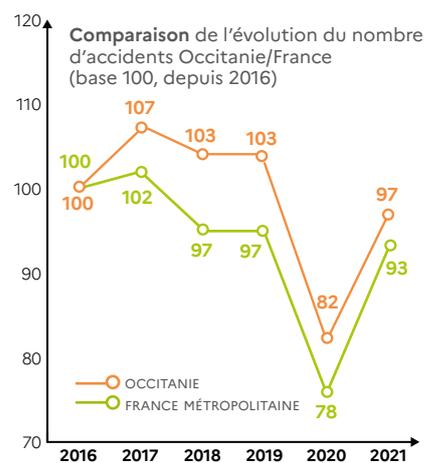
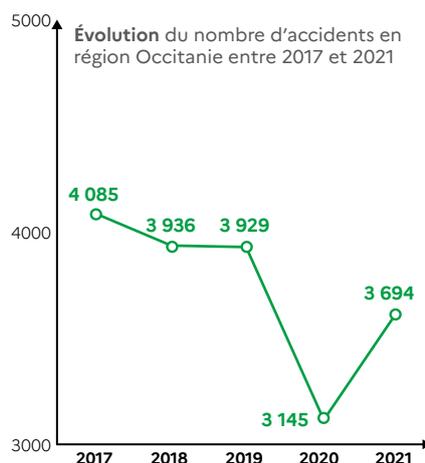
Par rapport à la moyenne 2017-2019 le nombre d'accidents, de tués et de blessés, en 2021, est en recul de 7 %.

	Région Occitanie			Évolution 2021 par rapport à la moyenne 2017 à 2019	
	2021	2019	Moyenne 2017 à 2019	Région Occitanie	France métropolitaine
Accidents	3 694	3 929	3 983	-7,3 %	-5,7 %
Tués à 30 jours	356	390	383	-7,0 %	-11,1 %
Blessés	4 776	5 033	5 131	-6,9 %	-5,9 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS ENTRE 2017 ET 2021 EN OCCITANIE

Depuis 2017, l'accidentalité en Occitanie est en baisse - on occulte l'année 2020 qui est une année atypique.

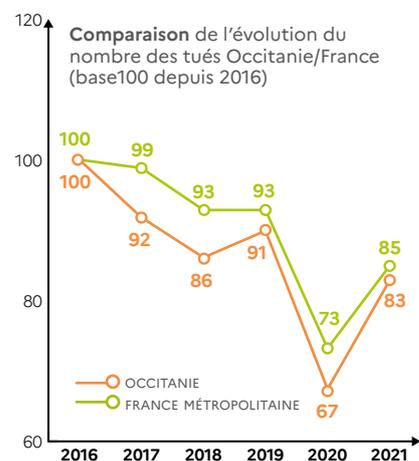
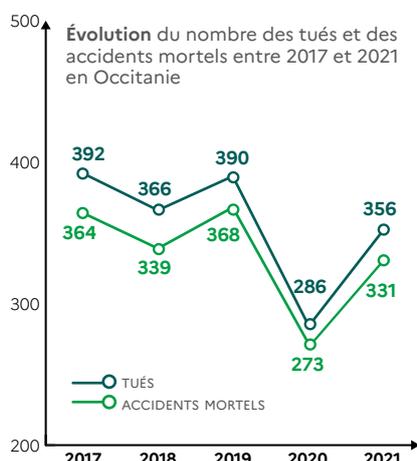
L'évolution du nombre d'accidents en Occitanie suit la même tendance qu'en France métropolitaine.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TUÉS ET D'ACCIDENTS MORTELS ENTRE 2017 ET 2021 EN OCCITANIE

Après une baisse en 2020 due aux restrictions de circulation liées à l'épidémie de Covid 19, les nombres de tués et d'accidents mortels sont en hausse en 2021.

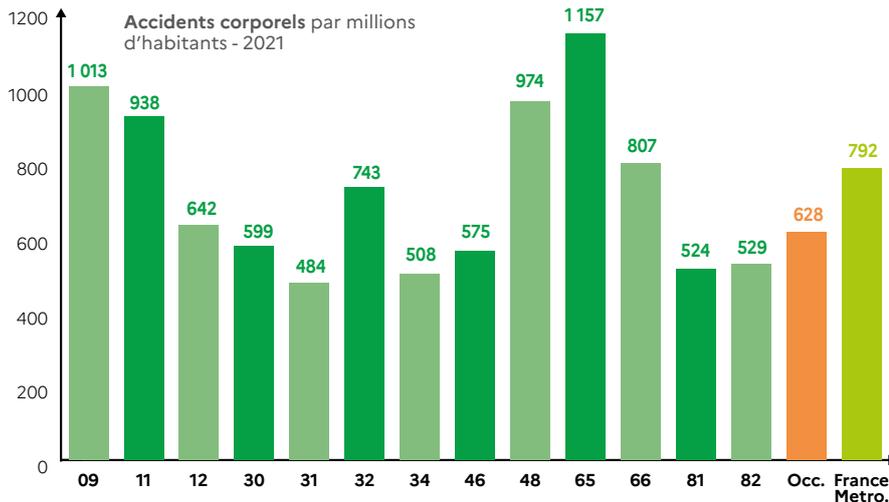
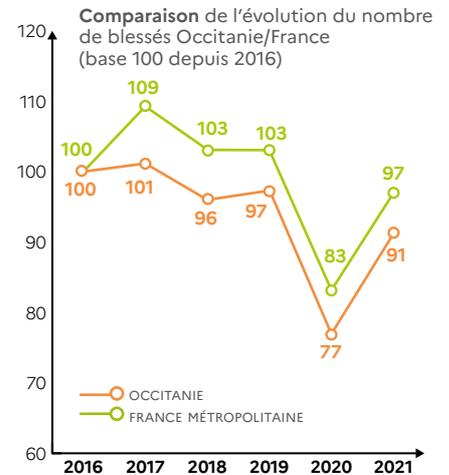
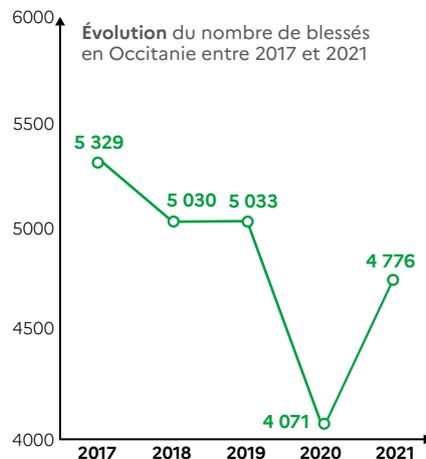
Ils restent toutefois inférieurs à ceux que nous avons constatés entre 2017 et 2019.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BLESSÉS ENTRE 2017 ET 2021 EN OCCITANIE

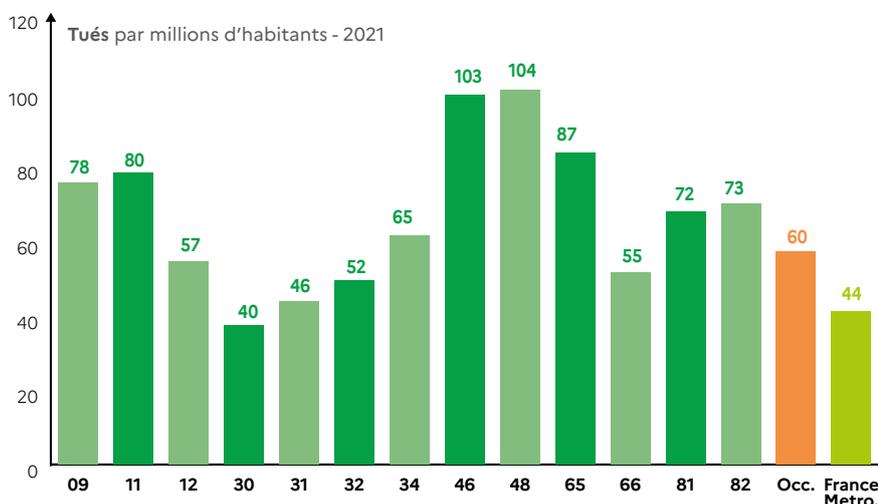
Pour l'ensemble de la région, le nombre de blessés est en baisse depuis 2017.

Entre 2017 et 2021, l'évolution du nombre de blessés en Occitanie reste similaire à l'évolution enregistrée au niveau de la France métropolitaine.



ACCIDENTS CORPORELS ET TUÉS PAR MILLION D'HABITANTS - 2021

Le nombre d'accidents corporels par million d'habitants (*) en Occitanie est inférieur à celui de la France métropolitaine. Ce chiffre masque toutefois de fortes disparités entre les 13 départements de la région. En effet, l'Ariège, l'Aude, la Lozère, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales ont un nombre d'accidents par million d'habitants supérieur à celui du niveau national. La Haute-Garonne enregistre le plus faible nombre d'accidents par million d'habitants de la région.



En revanche, le nombre de tués par million d'habitants (*) sur les routes occitanes est supérieur de 36 % à celui de la France métropolitaine. Seul le Gard se situe en dessous du niveau national.

(*) l'indicateur « Par million d'habitants » doit être relativisé pour les départements à faible population

À L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL

En 2021, cinq des treize départements de la région voient l'ensemble de leurs indicateurs orienté à la baisse par rapport à 2019 et un seul département a tous ses indicateurs orientés à la hausse.

La Haute-Garonne et l'Hérault représentent à eux deux 34 % des accidents et 40 % des tués de la région. Ces deux départements présentent en 2021 une hausse du nombre des tués par rapport à 2019.

Nombre d'accidents, accidents graves, tués et blessés pour l'année 2021

Tendance par rapport à l'année 2019

LÉGENDE

- ↓ Indicateur en baisse
- Indicateur stable
- ↑ Indicateur en hausse

46 LOT		
Accidents	100	↑
Accidents graves	70	↓
Tués	18	↑
Blessés	106	↑

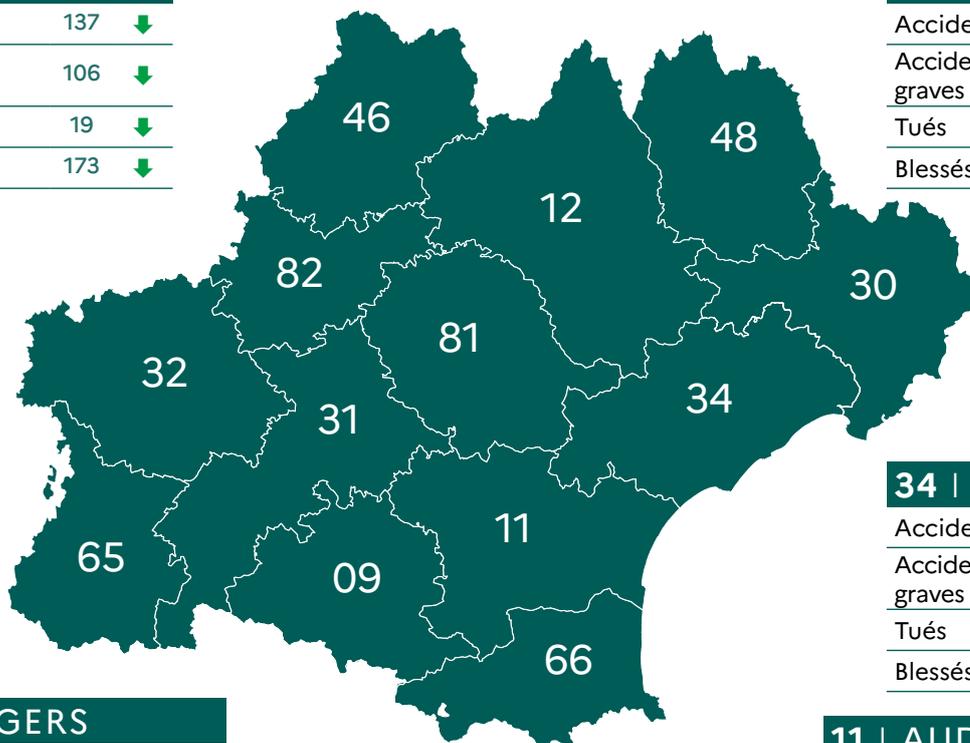
81 TARN		
Accidents	204	↑
Accidents graves	115	↓
Tués	28	↓
Blessés	256	↑

12 AVEYRON		
Accidents	179	↓
Accidents graves	108	↓
Tués	16	↓
Blessés	237	↓

48 LOZÈRE		
Accidents	75	↑
Accidents graves	56	↑
Tués	8	↑
Blessés	91	↓

82 TARN-ET-G.		
Accidents	137	↓
Accidents graves	106	↓
Tués	19	↓
Blessés	173	↓

30 GARD		
Accidents	446	↓
Accidents graves	277	↓
Tués	30	↓
Blessés	591	↓



32 GERS		
Accidents	142	↓
Accidents graves	95	↓
Tués	10	↓
Blessés	177	↓

34 HÉRAULT		
Accidents	589	↓
Accidents graves	408	↓
Tués	75	↑
Blessés	817	↓

11 AUDE		
Accidents	350	↓
Accidents graves	171	↓
Tués	30	↓
Blessés	456	↓

65 HAUTES-P.		
Accidents	265	↑
Accidents graves	99	↑
Tués	20	↑
Blessés	345	↑

31 HAUTE-G.		
Accidents	668	↓
Accidents graves	343	↓
Tués	64	↑
Blessés	845	↓

09 ARIÈGE		
Accidents	155	↑
Accidents graves	78	→
Tués	12	↓
Blessés	218	↑

66 PYRÉNÉES-O.		
Accidents	384	↑
Accidents graves	165	↑
Tués	26	↓
Blessés	464	↑

RÉPARTITION DES ACCIDENTS SELON LA CATÉGORIE D'USAGERS EN OCCITANIE EN 2021

Les accidents impliquant au moins une voiture ou un véhicule utilitaire léger représentent 89 % des accidents de la région.

Les deux-roues motorisés sont impliqués dans 22 % des accidents dont 17 % pour les motos lourdes.

Accidents impliquant au moins un...	Nombre accidents	% accidents
piéton	545	15 %
cycle	388	11 %
2R motorisé < 50 cm ³	353	10 %
2R motorisé >= 50 et <= 125 cm ³	195	5 %
2R motorisé > 125 cm ³	615	17 %
VL ou VU (*)	3 272	89 %
poids-lourd	148	4 %
transport en commun	35	1 %
les autres modes (***)	158	4 %
Ensemble des accidents de la période	3 694	(**)

(*) VL = véhicule léger, VU = véhicule utilitaire.

(**) le total de la colonne « % accidents » est supérieur à 100 % car un même accident peut impliquer plusieurs catégories d'usagers

(***) autres modes = tracteurs + voitures + autres

	Occitanie		France métropolitaine	
	Nbre de Tués	Part dans la mortalité	Nbre de Tués	Part dans la mortalité
Piétons	51	14 %	414	14 %
cyclistes	22	6 %	251	8 %
Cyclomotoristes	13	4 %	96	3 %
Motocyclistes	67	19 %	572	19 %
Usagers de véhicules de tourisme ou utilitaires	196	55 %	1 517	52 %
Usagers de poids-lourds et TC (***)	4	1 %	48	2 %
Les autres modes (***)	3	1 %	46	2 %
Total	356		2 944	(**)

(**) le total de la colonne « Part dans la mortalité » est supérieur à 100 % car un même accident peut impliquer plusieurs catégories d'usagers

(***) Poids-lourds et TC = PL + bus + autocars

(****) Autres modes = tracteurs + voitures + autres

RÉPARTITION DES TUÉS SELON LA CATÉGORIE D'USAGERS EN OCCITANIE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 2021

En Occitanie, comme pour la France métropolitaine, les usagers des véhicules de tourisme ou utilitaires légers sont les plus impactés dans les accidents de la circulation. En Occitanie, la part des tués est supérieure de trois points par rapport à celle du niveau national.

La part des tués piétons et des motocyclistes est identique à celle de la France métropolitaine tandis que celle des cyclistes est inférieure de deux points.

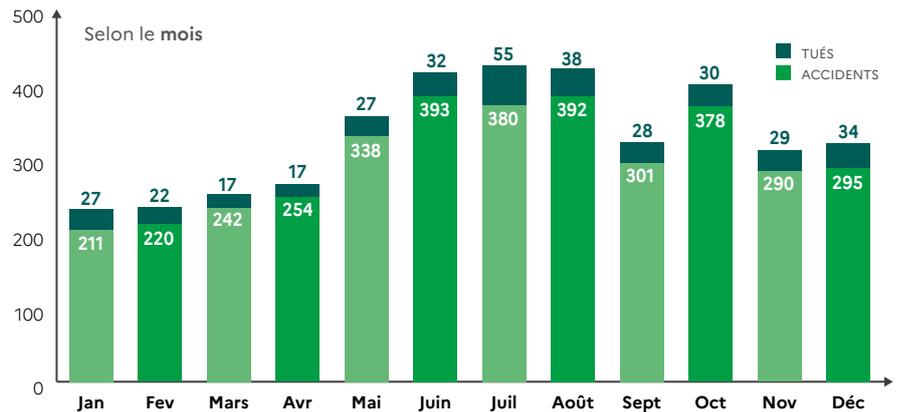
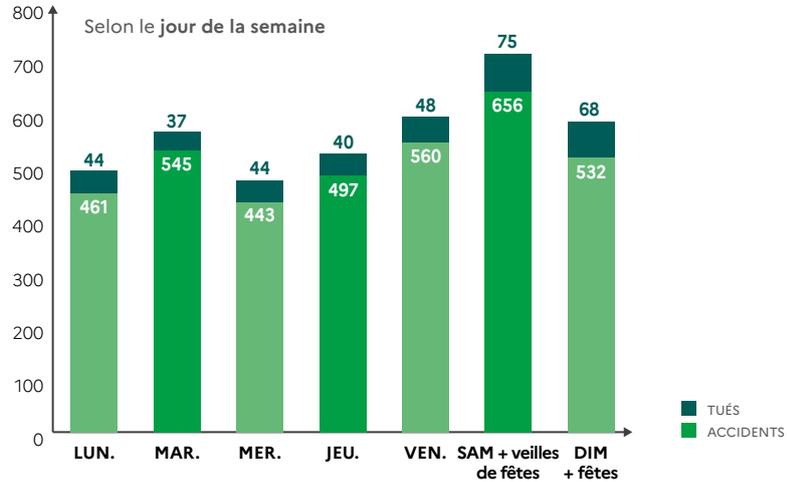
Les caractéristiques de l'Accidentalité en 2021

RÉPARTITION DES ACCIDENTS DANS LE TEMPS

Ce sont les « samedis et veilles de fêtes » ainsi que les vendredis que l'on dénombre le plus grand nombre d'accidents. Le nombre de tués est plus important les samedis, dimanches, veilles et jours de fêtes.

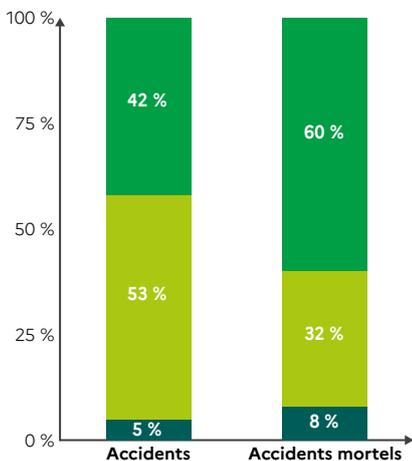
En 2021, 32 % des accidents ont eu lieu entre juin et août. Dans cette période on constate 35 % des tués avec un pic en juillet (55 tués).

Le mois de janvier est le moins accidentogène et les mois de février et mars les moins meurtriers avec 17 morts.

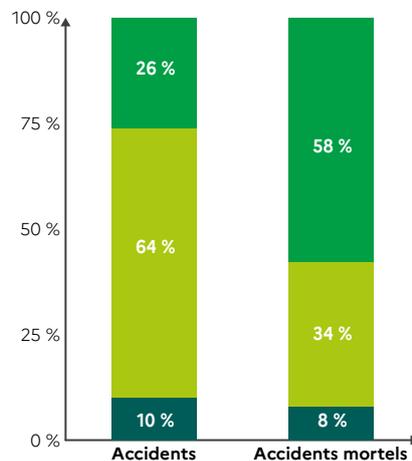


■ HORS AGGLO
■ AGGLO
■ AUTOROUTE

Occitanie 2021



France 2021



LA LOCALISATION DES ACCIDENTS REFLÈTE LA STRUCTURE TERRITORIALE DE LA RÉGION

Les accidents les plus graves ont lieu majoritairement hors agglomération. Bien que la proportion d'accidents y soit moins forte qu'en agglomération (42 % contre 53 %), 65 % des accidents mortels sur la région se produisent en rase campagne.

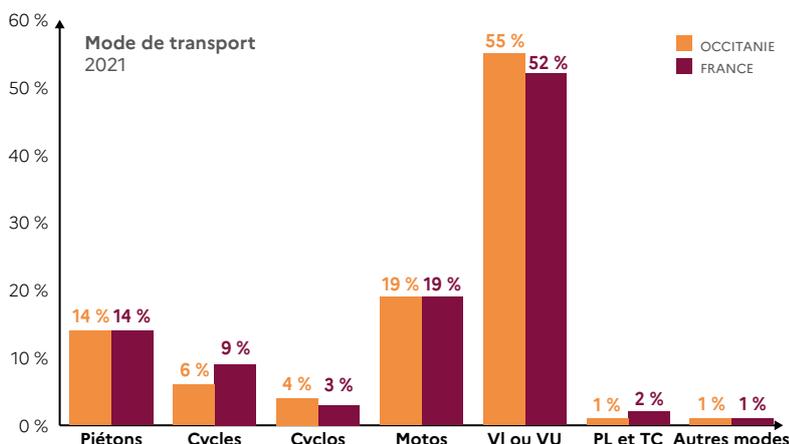
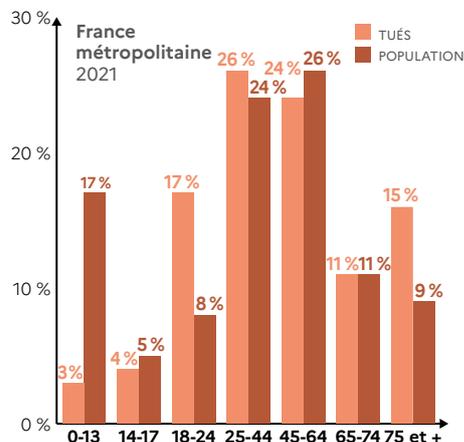
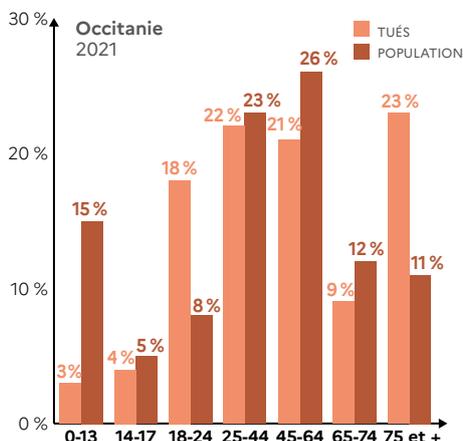
La part des accidents en agglomération de la région (53 %) est inférieure de 11 points à celle que l'on observe au niveau national (64 %).

Sur Autoroute, la part des accidents que l'on constate en Occitanie est inférieure de 5 points à celle enregistrée en France métropolitaine. La part des accidents mortels de la région est identique (8 %) à celle du niveau national.

LES VICTIMES LES TUÉS

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE

Comme au niveau national, en Occitanie les classes d'âge « 18-24 ans » et « 75 ans et + » sont surreprésentées au niveau des tués par rapport à leur représentativité dans la population. Pour la classe d'âge « 25-44 ans » qui est surreprésentée au niveau national, le constat est inversé au niveau régional.



RÉPARTITION PAR MODE DE TRANSPORT

En Occitanie 55 % des tués sont des utilisateurs de voitures (véhicules de tourisme ou utilitaires légers). Ce taux est de trois points supérieur à celui que l'on observe au niveau national.

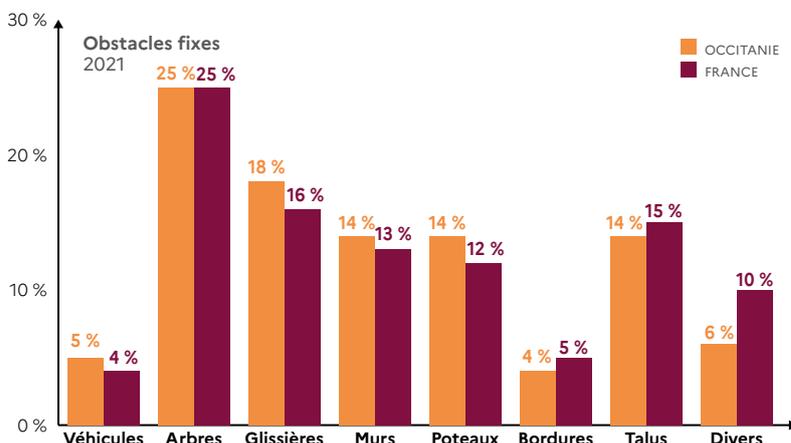
Les piétons et les motos ont des taux identiques à ceux que l'on note pour la France métropolitaine, respectivement 14 % et 19 %.

En Occitanie la part des tués à vélo est de trois points inférieure à celle constatée au niveau national.

RÉPARTITION SELON LE TYPE D'OBSTACLE FIXE

Sur les routes occitanes, 148 morts sont le fait de collisions contre un obstacle fixe. Les chocs contre les arbres représentent 25 % des tués; ce chiffre est identique à celui du niveau national. Viennent ensuite les glissières (18 %) puis les murs, les poteaux et les talus (14 %).

Les bordures représentent 4 % des tués dans les accidents contre obstacles fixes.

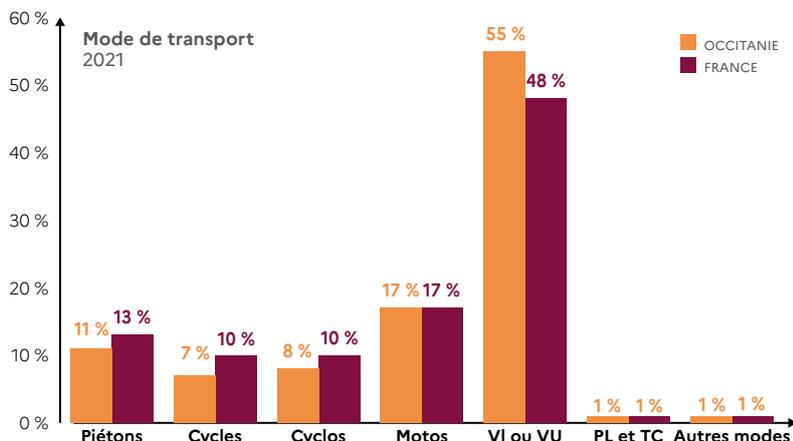
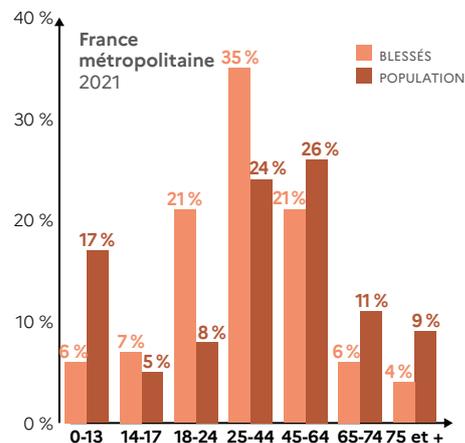
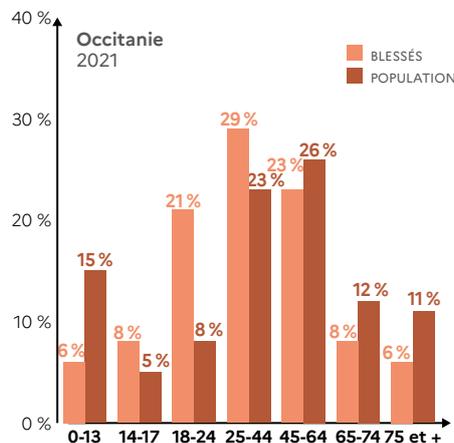


LES VICTIMES LES BLESSÉS

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE

Les blessés des classes d'âge « 18-24 ans », « 25-44 ans » et dans une moindre mesure les « 14-17 ans » sont surreprésentés par rapport à leur poids dans la population régionale.

Ce constat est identique à celui que l'on peut faire au niveau national.



RÉPARTITION PAR MODE DE TRANSPORT

54 % des blessés lors d'un accident de la circulation sur les routes occitanes sont des usagers de voitures de tourisme ou de véhicules utilitaires légers. Cela représente 6 points de plus que pour la France métropolitaine.

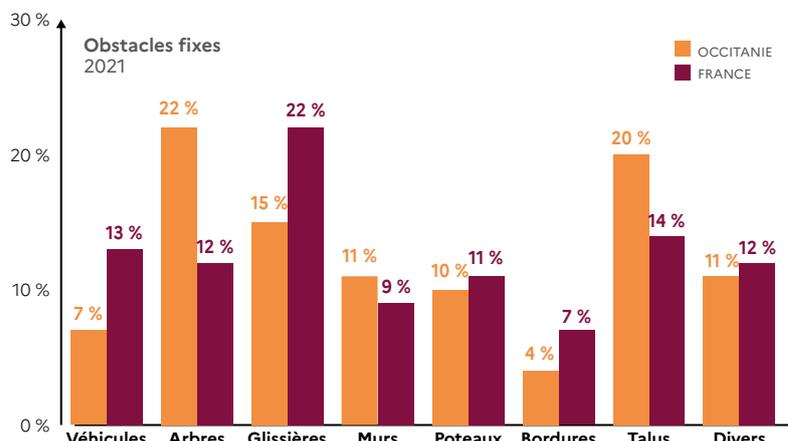
Pour les motos et les poids lourds, les pourcentages de blessés (17 % et 1 %) sont identiques à ceux que l'on note au niveau national.

Pour les autres modes de transport, les valeurs sont un à deux points en dessous de celles du niveau national.

RÉPARTITION SELON LE TYPE D'OBSTACLE FIXE

Les chocs contre obstacles fixes ont fait 1136 blessés sur les routes d'Occitanie. Vingt-deux pour cent sont consécutifs à des chocs contre des arbres. Ce chiffre est de dix points supérieur à celui de la France métropolitaine.

Les talus sont à l'origine de 20 % des blessés (14 % pour la France métropolitaine). Viennent ensuite les glissières pour 15 % (22 % au niveau national), les murs (11 %), les poteaux (10 %), les véhicules (7 %).



LES VICTIMES LES USAGERS VULNÉRABLES

En 2021, on observe 153 tués et 2048 blessés parmi les usagers vulnérables, soit 43 % des tués et des blessés de la région.

LES TUÉS SELON L'ÂGE PARMIS LES USAGERS VULNÉRABLES

Les piétons

En 2021, cinquante et un piétons sont décédés suite à un accident de la circulation sur les routes d'Occitanie. Trente-cinq (69 %) avaient « 65 ans et + », sept (14 %) avaient entre « 25 et 44 ans » et six (12 %) avaient entre « 45 et 64 ans ».

Les vélos

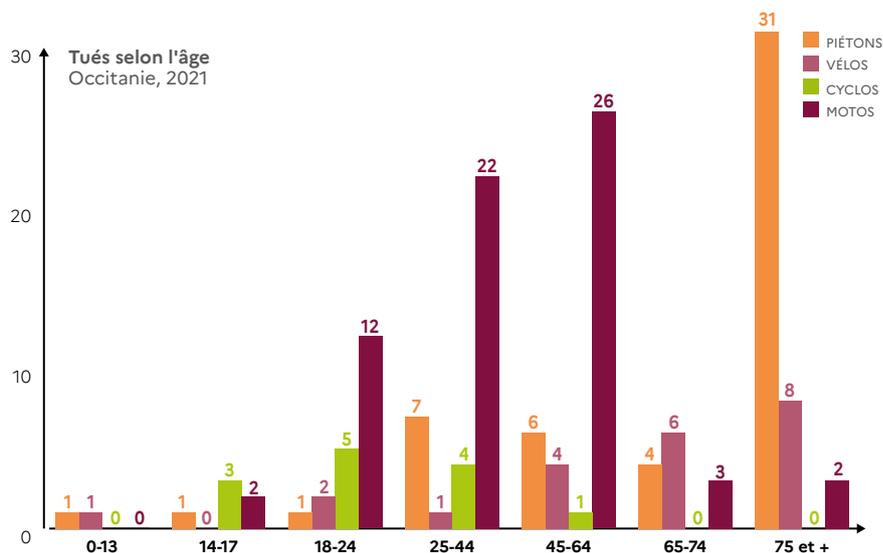
Vingt-deux cyclistes sont morts en Occitanie en 2021. Parmi eux, quatorze (64 %) avaient « 65 ans et plus » et quatre soit 18 % avaient entre « 45 et 64 ans ».

Les cyclos

Avec treize tués en 2021 les cyclomoteuristes représentent 8 % des usagers vulnérables décédés sur les routes d'Occitanie. Trois (23 %) avaient entre « 14 et 17 ans », cinq (33 %) avaient entre « 18 et 24 ans » et quatre (31 %) entre « 25 et 44 ans ».

Les motos

44 % des tués parmi les usagers vulnérables sont des motards. On note, en 2021, soixante-sept motards morts sur les routes occitanes. Vingt-six (39 %) avaient entre « 45 et 64 ans », vingt-deux (33 %) avaient entre « 25 et 44 ans » et douze (18 %) avaient entre « 18 et 24 ans ».



LES BLESSÉS SELON L'ÂGE PARMIS LES USAGERS VULNÉRABLES

Les piétons

Parmi les usagers vulnérables, 25 % des blessés sont des piétons, et parmi eux, les « 65 ans et + » représentent 33 % des blessés.

Les vélos

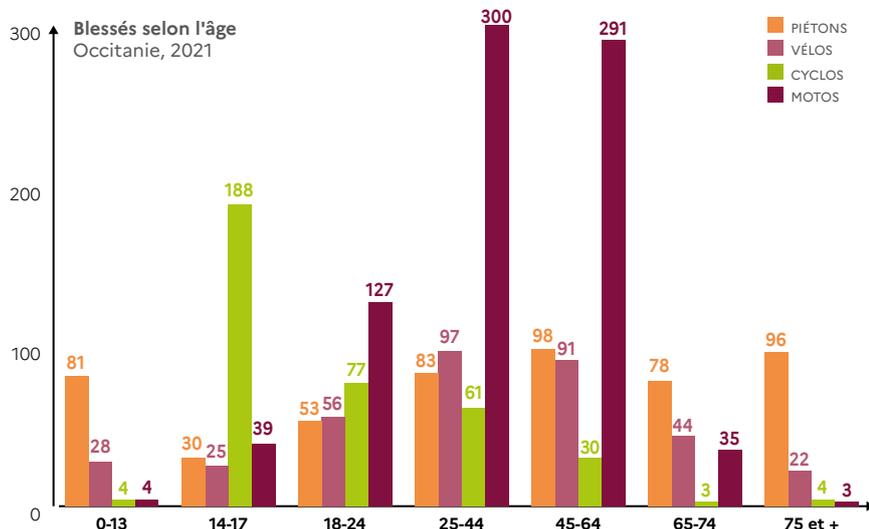
Les cyclistes comptent pour 18 % des blessés lors d'accidents impliquant un usager vulnérable. Parmi eux, les « 25-44 ans » et les « 45-64 ans » sont les plus touchés avec respectivement 27 % et 25 % suivis par les « 65-ans et + » avec 18 %.

Les cyclos

Comme pour les cyclistes, 18 % des blessés sont des conducteurs ou passagers de cyclomoteurs. Parmi eux, 51 % sont des jeunes de « 14 à 17 ans ». Les seniors ne comptent que pour 2 % du nombre de blessés.

Les motos

Les conducteurs et passagers de motocyclettes – toutes cylindrées confondues – représentent 39 % des blessés. Parmi eux, 74 % ont entre « 24 et 64 ans », 16 % ont entre « 18 et 24 ans » et les seniors représentent 4 %.



Cyclomoteur : 2 roues motorisés dont la cylindrée est inférieure à 50 cm³

FOCUS ALCOOL 2021

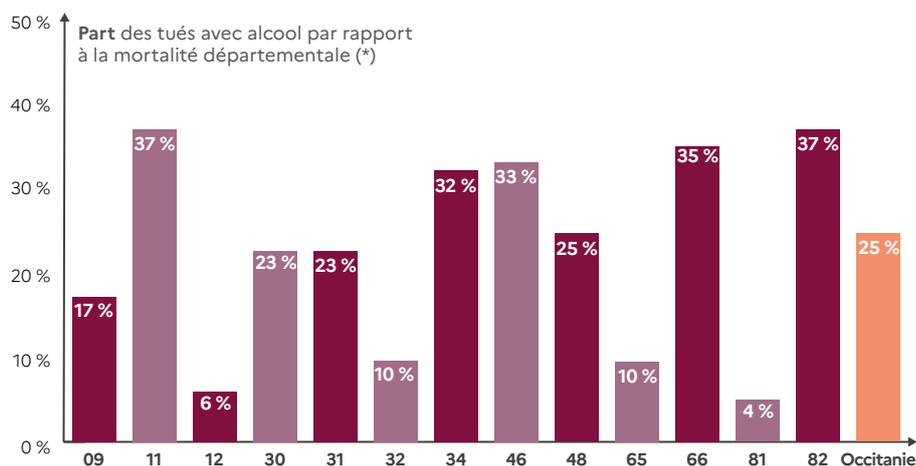
En Occitanie, la part des tués dans les accidents avec alcool représente 25 % des tués de l'accidentalité générale. On note une tendance à la baisse par rapport à 2018 et 2019.

CINQ DES TREIZE DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION ONT UNE MORTALITÉ LIÉE À L'ALCOOL SUPÉRIEURE À LA VALEUR RÉGIONALE

Il s'agit, par ordre décroissant de l'Aude et du Tarn-et-Garonne (37 %), des Pyrénées-Orientales (35 %), du Lot (33 %) et de l'Hérault (32 %). Le Tarn avec 4 % présente le taux le plus bas de la région.

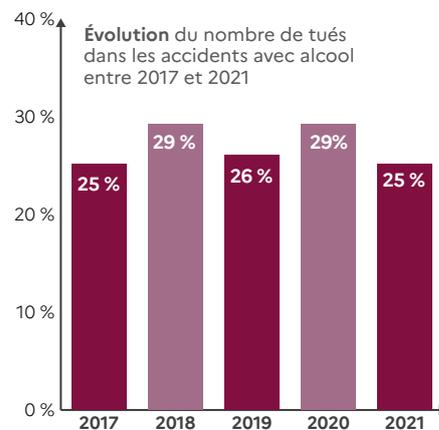
Les tués dans les accidents avec alcool sont surreprésentés dans la population active (18 à 64 ans) par rapport à leur représentativité dans la population globale.

(*) En raison d'un nombre de tués très faible dans certains départements les % doivent être regardés avec précaution.



LOI ET SANCTIONS

- Pour la conduite avec une alcoolémie comprise entre 0,5 g/l et 0,8 g/l de sang, vous êtes passible d'une amende de 135€, d'un retrait de 6 points sur votre permis et d'une immobilisation de votre véhicule;
- Pour une conduite avec une alcoolémie supérieure à 0,8 g/l de sang (ou supérieure à 0,4 mg/l dans l'air expiré) ou le refus de vous soumettre à une vérification de présence d'alcool dans le sang, vous êtes passible d'une amende de 4 500€ maximum, d'un retrait de 6 points, d'une suspension ou annulation de permis pouvant atteindre 3 ans et d'un emprisonnement pouvant atteindre 2 ans.
- Pour les jeunes permis (permis probatoires) le taux est ramené de 0,5 à 0,2g/l de sang.



ALCOOL ET CONDUITE

L'alcool est aujourd'hui la première cause de mortalité routière en France. En 2021, au niveau national, l'alcool est présent dans 28 % des accidents mortels. En Occitanie, ce taux est de 25 %.

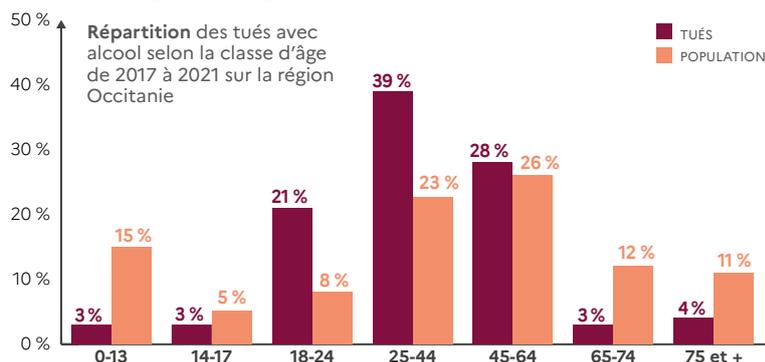
L'alcool agit directement sur le cerveau, même à faible dose dès 0,3 g/l de sang. Le risque existe donc bien avant l'état d'ébriété.

À partir de 0,5 g/l de sang, les risques sont réels:

- troubles de la perception, des mouvements et du champ visuel;
- hypovigilance et fatigue;
- sous estimation des risques et surestimation des capacités.

L'alcool, des risques sur la santé:

Cancers (foie, œsophage, sein, ...), maladies cardio-vasculaires, troubles psychologiques, psychiatriques, sexuels, retard de croissance et troubles mentaux.



RÉSULTATS PAR DÉPARTEMENT POUR L'ANNÉE 2021

	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Blessés	Blessés hospitalisés	Pop. total en milliers d'habitants (*)	Accidents Corporels par million d'habitants	Tués par million d'habitants
09 - Ariège	155	12	218	73	153	1 013	78
11 - Aude	350	30	456	173	373	938	80
12 - Aveyron	179	16	237	104	279	642	57
30 - Gard	446	30	591	282	745	599	40
31 - Haute-Garonne	668	64	845	319	1 381	484	46
32 - Gers	142	10	177	92	191	743	52
34 - Hérault	589	75	817	429	1 159	508	65
46 - Lot	100	18	106	57	174	575	103
48 - Lozère	75	8	91	54	77	974	104
65 - Hautes-Pyrénées	265	20	345	95	229	1 157	87
66 - Pyrénées-Orientales	384	26	464	167	476	807	55
81 - Tarn	204	28	256	109	389	524	72
82 - Tarn-et-Garonne	137	19	173	102	259	529	73
Occitanie	3 694	356	4 776	2 056	5 885	628	60
France métropolitaine	53 540	2 944	67 057	(**)	67 622	792	44

(*) INSEE 2018

(**) En raison d'une incertitude sur les chiffres des blessés hospitalisés à l'échelon national, l'ONISR ne communique pas sur cet item.

ACTUALITÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2021

ACTUALITÉ NATIONALE

JANVIER 2021

HistoVec intègre désormais les données issues du contrôle technique des véhicules



Le site HistoVec ([HistoVec.interieur.gouv.fr](https://histovec.interieur.gouv.fr)) a été lancé en janvier 2019 pour permettre aux acheteurs d'un véhicule d'occasion d'en connaître l'historique et de leur apporter des garanties dans leur acte d'achat.

À compter du 12 janvier 2021, il s'enrichit désormais des informations données par le contrôle technique. Les dates et les résultats des contrôles techniques ainsi que l'historique du kilométrage de chaque véhicule seront consultables sur HistoVec.

Ces nouvelles informations viennent ainsi compléter le rapport HistoVec qui comprend d'ores et déjà des informations issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV) telles qu'une opposition à la vente en raison d'une créance, une garantie bancaire ou une demande de saisie du véhicule, des amendes en attente de paiement, une procédure « véhicule endommagé », une suspension ou un retrait du titre de circulation du véhicule, le vol éventuel ainsi que l'historique des opérations intervenues (changement de titulaire, réparation contrôlée...).

HistoVec procure ainsi une information encore plus complète, toujours gratuite, dans un espace sécurisé et confidentiel, avec toutes les informations nécessaires pour décider de l'achat d'un véhicule d'occasion. Selon les études de la DGCCRF, la moitié des ventes de véhicules d'occasion comporteraient des fraudes mineures ou graves.

HistoVec permet d'y faire face. Entre janvier 2019 et décembre 2020, plus de 3 millions de rapports HistoVec ont été téléchargés, à comparer au nombre de véhicules d'occasion vendus chaque année qui s'élève à 5,5 millions.

Le site est plébiscité par les usagers puisqu'il connaît une fréquentation moyenne de 270 700 visiteurs uniques par mois et que le taux de satisfaction a été mesuré à 4,6/5.

FÉVRIER 2021

La Sécurité routière célèbre la vie et l'amour à l'occasion de la Saint-Valentin



La meilleure des campagnes de prévention de la Sécurité routière ne sera jamais aussi efficace qu'un « Sois prudent·e sur la route, mon amour » tendrement chuchoté... C'est pourquoi la Sécurité routière adresse un message à tous les amoureux à l'occasion de la Saint-Valentin : ne pas oublier, sur la route, celle ou celui qui compte vraiment... et rouler prudemment jusqu'à pouvoir se retrouver. C'est donc une édition « spéciale Saint-Valentin » de sa dernière campagne « La vie » que la Sécurité routière a diffusée le 14 février, à travers une scène d'amour, filmée par Arnaud Desplechin, et l'image d'un baiser entre deux personnes âgées.

AVRIL 2021

La Sécurité routière contribue à faciliter le quotidien des acteurs du transport exceptionnel, en leur mettant à disposition une cartographie nationale numérique des réseaux de transports exceptionnels



La délégation à la sécurité routière (DSR), en partenariat avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), vient de mettre à disposition des acteurs du transport exceptionnel, notamment des transporteurs, une cartographie nationale des réseaux routiers de transports exceptionnels, accessible depuis le site du Géoportail. Cette cartographie numérique est en accès libre et gratuit. Elle constitue un outil inédit pour faciliter la préparation des itinéraires de transport exceptionnel qui, jusqu'à présent, s'appuyait uniquement sur des cartes départementales annexées à des arrêtés préfectoraux.

MAI 2021

La Sécurité routière accompagne les entreprises à sensibiliser leurs équipes au risque routier



Pour la 5^e année consécutive, la Sécurité routière lance les Journées de la sécurité routière au travail du 17 au 21 mai 2021. Une semaine pour développer une culture partagée de la sécurité routière au travail et pour les employeurs l'occasion de réaffirmer leur engagement pour la sécurité de leurs collaborateurs sur la route en proposant des actions de sensibilisation au risque routier. Cette année, la Sécurité routière met à disposition des entreprises des outils interactifs utilisables en distanciel pour organiser une édition 100 % digitale. Au programme : tester ses connaissances du code de la route, découvrir ou réviser les équipements obligatoires et conseillés à vélo et à moto, identifier les angles morts des véhicules lourds, etc.

MAI 2021

Le code de la route fête ses 100 ans d'existence



Le 27 mai 1921, à une époque où les véhicules à traction animale, les charrettes et les premières voitures partageaient la chaussée, le décret concernant « la réglementation de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique » crée le premier code de la route et instaure des règles pour une meilleure cohabitation de tous ses usagers. Depuis 100 ans, les véhicules en circulation ont évolué mais certains fondamentaux de la conduite, instaurés en 1921, restent encore en vigueur aujourd'hui comme la priorité à droite ou le dépassement uniquement par la gauche. À travers les années, le code de la route s'est considérablement transformé pour encadrer les évolutions des pratiques sur la route et mieux protéger l'ensemble de ses usagers. Pour fêter ce centenaire, la Sécurité routière s'associe avec La Poste pour dévoiler un timbre philatélique et propose aux Français de tester leurs connaissances sur le code de la route à travers des programmes courts et ludiques en partenariat avec France Télévisions. 600 000 exemplaires du timbre original ont été mis en vente.

JUIN 2021

Clôture de la 22^e promotion motocycliste de Sens en présence de Marie Gautier-Melleray



Le vendredi 11 juin, la déléguée interministérielle à la sécurité routière, Marie Gautier-Melleray, s'est rendue au centre national de formation motocycliste de la police nationale de Sens à l'invitation du directeur de la direction du centre des ressources et des compétences de la Police nationale (DCRCPN), Philippe Lutz. La déléguée a assisté à la cérémonie de clôture de la 22^e promotion motocycliste au cours de laquelle 66 stagiaires ont reçu l'insigne officiel de motocycliste leur donnant le droit d'exercer cette spécialité. À cette occasion, une convention a été signée entre la Sécurité routière et la DCRCPN pour permettre à 32 chargés de mission 2 roues motorisés de perfectionner leur conduite moto pendant une semaine. Le premier stage s'est conclu vendredi 18 juin, sous la houlette du commandant Laurent Gaubert et de son adjoint François Mocquard.

JUILLET 2021

Conférence nationale : la mobilité des aînés, quels enjeux aujourd'hui ?



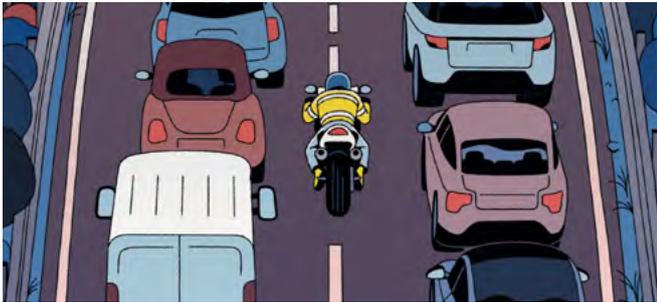
En 2050, 1 Français sur 4 aura plus de 65 ans. Si le vieillissement de la population est un enjeu de société majeur, le sujet de la mobilité des seniors l'est tout autant. Comment aujourd'hui anticiper cette révolution dans la pratique des mobilités ? Comment notre société se projette-t-elle dans l'allongement de la vie en préservant la mobilité de tous ? Mardi 29 juin 2021, dans le cadre d'une conférence nationale organisée par la Sécurité routière, acteurs de la mobilité, élus, associations et experts santé ont croisé leurs expériences et partagé leurs bonnes pratiques.

Cette conférence nationale est le fruit de plusieurs mois de travaux menés à l'initiative de la Sécurité routière et qui se sont déroulés en trois phases : un état des connaissances sur les seniors et leur mobilité, une enquête sociologique menée auprès de 30 seniors sur tout le territoire et des tables rondes territoriales organisées par quatre préfectures (Ain, Morbihan, Saône-et-Loire et Yonne) pour venir nourrir les thématiques de la conférence nationale. Pour accompagner sa réflexion, la Sécurité routière a mobilisé un comité scientifique et un collectif de parties prenantes.

Parallèlement, la Sécurité routière poursuit la mise en place d'un dispositif de sensibilisation de tous les médecins traitants au repérage précoce de symptômes en particulier cognitifs ou de traitements nécessitant une prudence ou un arrêt de la conduite. Cette expérimentation menée depuis 2019 a été mise en place en partenariat avec le Conseil national de l'ordre des médecins et a vocation à être généralisée sur l'ensemble du territoire. Une convention entre la Sécurité routière et le Collège de médecine générale est en cours de signature. Ce dispositif sera renforcé par la mobilisation des 400 Centres mémoire présents sur le territoire français.

AOÛT 2021

Circulation inter-files : lancement d'une nouvelle expérimentation



Depuis le 2 août 2021, la circulation inter-files (CIF) est de nouveau autorisée pour les deux-roues et trois-roues motorisés sur certains axes.

Cette expérimentation de 3 ans, concerne 21 départements et prévoit des règles précises : sur autoroute et route à deux chaussées séparées par un terre-plein central et dotées d'au moins deux voies chacune, où la vitesse maximale autorisée est supérieure ou égale à 70 km/h ; avec un trafic dense, congestionné avec des files de véhicules roulant à moins de 50 km/h ; entre les files les plus à gauche, à une vitesse de 50 km/h au maximum et un différentiel de 30 km/h maximum par rapport aux autres véhicules.

Lorsque le trafic se fluidifie, les deux ou trois-roues motorisés doivent reprendre leur place dans les voies. Une nouvelle signalisation informera les usagers qu'ils circulent sur une voie concernée par l'expérimentation.

AOÛT 2021

Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, au Mans pour parler sécurité routière



Samedi 21 août 2021, Marlène Schiappa était en déplacement au Mans (Sarthe), à l'occasion des 24 Heures du Mans. Elle a participé à une opération de sécurité routière organisée par l'Escadron départemental de Sécurité routière de la Gendarmerie nationale et la coordination sécurité routière de la Préfecture de la Sarthe, en lien avec Mme la Procureur de la République, sur une aire d'autoroute de l'A28.

Ce fut l'occasion de rappeler aux automobilistes les conseils de prudence pour ce week-end de grands retours estivaux. Jean Todt, envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la sécurité routière, Patrick Dallennes, préfet de la Sarthe et David Julliard, adjoint à la déléguée interministérielle à la sécurité routière, ont accompagné ce déplacement.

Au cours de la journée, elle a remis une distinction à deux entreprises sarthoises, engagées en faveur de la sécurité routière, dont l'entreprise Salesky transports, acteur local actif dans la prévention des risques routiers professionnels depuis de nombreuses années.

SEPTEMBRE 2021

La déléguée interministérielle à la sécurité routière au CNFSR de Fontainebleau



Marie Gautier-Melleray était jeudi 9 septembre au Centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR), accompagnée du colonel Guillaume Jacquet, du lieutenant-colonel Thierry Debuire et de leurs adjoints. La déléguée interministérielle a visité les pistes et plateaux de maniabilité du CNFSR sur bitume et en tout-terrain. Implanté sur le site de l'École de gendarmerie de Fontainebleau, le centre accueille chaque année près de 2000 stagiaires pour 16 formations différenciées.

OCTOBRE 2021

Jean-Pascal Zadi et Hollysiz s'engagent aux côtés de la sécurité routière pour lutter contre les dangers du téléphone au volant



Téléphoner au volant dégrade le niveau de concentration du conducteur, en le rendant davantage acteur de sa conversation que de sa conduite et multiplie le risque d'être impliqué dans un accident corporel.

Appeler une personne et se rendre compte qu'elle est en train de conduire, quoi de plus banal, pensez-vous ? Et pourtant, Et pourtant, c'est un moment crucial, où l'on peut, par un geste simple - raccrocher - protéger son interlocuteur d'un accident, en lui permettant de consacrer toute son attention à la route. La Sécurité routière lance donc, au travers d'une nouvelle campagne, un nouveau mot d'ordre : « Si tu conduis, je raccroche ».

Pour instaurer ce nouveau mot d'ordre, la Sécurité routière lance, à partir du 1^{er} octobre, une campagne nationale diffusée en TV et en digital. Réalisé par Rémi Bezançon, le film met en scène l'acteur Jean-Pascal Zadi, César du meilleur espoir masculin 2021, et la chanteuse, Hollysiz, nommée aux espoirs de la musique 2014, dans une scène du quotidien : une conversation téléphonique entre amoureux où chacun a du mal à raccrocher.

OCTOBRE 2021

La sécurité routière alerte sur les effets du cannabis au volant



À partir du 24 octobre, à travers une nouvelle campagne de sensibilisation, la Sécurité routière veut provoquer une prise de conscience sur les conséquences de la consommation du cannabis sur la conduite : baisse de la vigilance, mauvaise coordination, allongement du temps de réaction et diminution des facultés visuelles et auditives. En 2020, 1 décès sur 5 sur la route a impliqué un conducteur ayant consommé de la drogue. Les stupéfiants comme le cannabis ont des effets psychotropes qui perturbent la conduite.

Mal connus du grand public et généralement minimisés par les conducteurs, ces effets ont trop souvent des conséquences fatales : chaque année, plus de 700 personnes sont tuées sur les routes dans un accident impliquant un conducteur ayant pris des drogues. Cette campagne avertit les usagers de la route : en plus d'être interdite, la consommation de cannabis est incompatible avec la conduite.

OCTOBRE 2021

O.N.U. :

Lancement de la deuxième décennie mondiale d'action, 2021-2030, pour la sécurité routière



Le 28 octobre 2021, les Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont lancé le Plan d'action mondial pour la sécurité routière, après le vote en 2020 de la résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU). Objectif de ce plan soutenu avec détermination par la France : réduire de moitié le nombre de tués et de blessés graves à l'horizon 2030 sur les routes de la planète. Pour y parvenir, le plan fixe des piliers d'action prioritaires et incite à une mobilisation à l'échelle des États, des grands ensembles régionaux et au niveau local. Les partenaires financiers, associatifs et les usagers sont également sollicités. Une grande place est accordée à la formation et à la sensibilisation aux dangers routiers, dès le plus jeune âge.

NOVEMBRE 2021

Tous visibles : la Sécurité routière et huit opérateurs de vélos et trottinettes en libre-service se mobilisent pour sensibiliser à la nécessité d'être visible sur la route



Le passage à l'heure d'hiver se traduit par une soudaine baisse de la luminosité à l'heure des sorties d'école et du travail. Les usagers de la route dits vulnérables sont alors moins visibles, les exposant davantage au risque d'accident. Depuis le 1^{er} novembre, et jusqu'au 6 novembre, la Sécurité routière met en place une campagne de prévention terrain en partenariat avec huit opérateurs de vélos et trottinettes en libre-service. Des brassards réfléchissants auront été déposés à l'issue de l'opération, sur les guidons de plus de 50 000 véhicules de mobilités douces, à Paris, Bordeaux, Lyon et Marseille. Ces brassards rappellent qu'il est primordial de porter des vêtements clairs et des accessoires rétro-réfléchissants quand on circule à vélo ou à trottinette.

NOVEMBRE 2021

Lauréats des Pros ont du talent 2021



Le 8 novembre 2021, le concours « Les Pros ont du talent » a attribué ses prix, récompensant ainsi les meilleures pratiques et initiatives d'artisans et commerçants dans 12 catégories. Dans la catégorie sécurité routière, en présence de David Julliard, adjoint à la déléguée interministérielle à la sécurité routière, V2A Automation & Process remporte le trophée Or, Simon et Compagnie le trophée Argent et id. de ville le trophée de Bronze. Les trois entreprises lauréates ont toutes trois été retenues pour la qualité de leur engagement en faveur d'une meilleure prévention des risques routiers encourus par leurs salariés.

En 2020, 356 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail (et 878 si l'on compte toutes les victimes dans ces accidents), soit 14 % de la mortalité routière selon le dernier bilan de l'ONISR. Les accidents de la route, en mission ou en trajet domicile-travail, constituent le premier risque mortel professionnel. S'ajoutent à ces décès, plus de 20 000 accidents avec blessures (11 000 pour l'année 2020, atypique en termes d'accidentalité, du fait de l'impact de la pandémie et des mesures gouvernementales de confinement). Et au drame humain, se superpose le coût pour les entreprises et la société avec plus de 4 millions de journées de travail perdues chaque année.

La Sécurité routière soutient donc ce prix spécial des « Pros ont du talent » qui met à l'honneur ces entreprises ayant décidé d'agir contre les risques routiers professionnels.

NOVEMBRE 2021

Le Registre du Rhône a 25 ans



Le Registre du Rhône réalise depuis 1995, un enregistrement le plus exhaustif possible des victimes des accidents routiers, en milieu médical. L'ensemble des services de secours et de soins prenant en charge les victimes participe au recueil des données. Des renseignements concernant la victime, son accident, ses lésions et son devenir médical sont méthodiquement enregistrés. Le Registre du Rhône est un outil important d'appréciation de l'accidentalité car il permet par son approche, d'être plus exhaustif que les données recueillies sur le lieu de l'accident par les forces de l'ordre, qui servent de base aux statistiques de l'ONISR : les forces de l'ordre ne sont en effet pas toujours sollicitées lors d'un accident non-mortel sans tiers.

Un séminaire a été organisé pour célébrer les 25 ans d'existence du Registre. Cette journée à laquelle a participé la déléguée interministérielle à la Sécurité routière, Marie Gautier-Melleray, s'est déroulée à l'École Normale Supérieure de Lyon, le 18 novembre 2021.

DÉCEMBRE 2021

Prix IdéeSR 2021 : 5 lauréats récompensés



C'était la 4^e édition de ce prix qui valorise les initiatives locales en matière de sécurité routière. 5 lauréats parmi 42 dossiers déposés ont été récompensés, le 9 décembre. La déléguée interministérielle à la sécurité routière, Marie Gautier-Melleray était présente pour les féliciter et leur remettre leur prix. Ont été récompensés :

- un guide d'intervention complet, théorique et pratique, à destination des IDSR (préfecture de l'Orne) dans la catégorie Mobilisation réseau ;
- un kit « escape game » avec des énigmes liées à la sécurité routière (préfecture de l'Aude) dans la catégorie Jeunes ;
- deux vidéos sur les conséquences de la consommation de stupéfiants lors de trajets professionnels (Finistère) dans la catégorie Risques routiers professionnels ;
- une campagne radio avec des spots et slams de sensibilisation diffusés par 11 stations du département (préfecture du Morbihan) dans la catégorie Alcool ;
- un module d'e-learning « (re)découvrir la sécurité routière en s'amusant » ; (préfectures du Doubs, de Saône-et-Loire et du Jura) dans la catégorie Outils numériques.

ACTUALITÉ RÉGIONALE

ARIÈGE

Escape Game



La coordination SR de l'Ariège, en partenariat avec le Réseau Canopée09, concepteur du jeu, a financé par le biais du PDASR2021 un kit « Escape Game - Retour de soirée ». Ce jeu s'adresse principalement aux jeunes de 4^e, 5^e, 3^e et 2nde mais peut très opportunément s'adresser aux classes supérieures et aux adultes. Les IDSR ont été formés à son utilisation et peuvent l'emprunter pour une utilisation en autonomie. Ce kit a été imaginé pour être transportable, mobile et est composé de matériels typiques des Escapes games légers (petits coffres, cadenas, lampes UV...), de supports imprimés pour les énigmes et les décors, d'équipements numériques (4 tablettes) et d'un livret d'animation pédagogique pour le maître du jeu. Cet outil, en plongeant les participants dans une fiction proche de leur quotidien, permet d'aborder diverses thématiques dans une dynamique de coopération : les facteurs de risques, les comportements dangereux, la pression des pairs... Un débriefing approfondi ensuite les notions abordées durant le jeu.

AUDE

Escape Game



Le plan départemental des actions de sécurité routière de l'Aude est le cadre d'une étroite collaboration entre la préfecture et l'atelier Canopé. Cela a permis d'aboutir en 2021 à la création d'un outil innovant de sensibilisation à la sécurité routière : **Retour de Soirée, l'escape game audois de sécurité routière**

Dans un premier temps de jeu, cet escape game pédagogique est l'occasion pour les participants à partir de 14 ans de résoudre des énigmes en réfléchissant aux thématiques de sécurité routière telles que le taux d'alcoolémie, les temps d'élimination, les distracteurs, la vitesse... Un deuxième temps est consacré à un bilan qui structure les connaissances et génère le débat avec les participants.

Retour de Soirée a été récompensé par le prix des initiatives locales, **Idée SR 2021**, dans la catégorie Jeunes. Le prix a été remis le 9 décembre 2021 par Marie Gautier-Melleray, déléguée interministérielle à la Sécurité Routière.

Depuis le début de l'année scolaire 2021-2022, l'Atelier Canopé déploie l'outil dans les établissements scolaires et forme les IDSR de l'Aude qui l'utiliseront en dehors du milieu scolaire.

L'outil bénéficie également un rayonnement national via le réseau Canopé : d'autres départements l'utilisent également.

AVEYRON

Journée « motards » Opération trajectoire de sécurité



Le samedi 19 juin 2021, l'EDSR de l'Aveyron a organisé une journée dédiée aux motards et portée sur la sécurité des deux-roues motorisés. Cette action a réuni plus de 70 motocyclistes amateurs et passionnés venus de tout le département.

Cette journée s'est déroulée en deux temps :

- une partie théorique portant sur la technique de la trajectoire de sécurité telle qu'elle est enseignée au Centre National de Formation à la Sécurité Routière, et l'efficacité du port du gilet « airbag », équipement non obligatoire mais fortement recommandé. Cette séquence a été suivie par la mise en scène d'un accident impliquant un 2RM avec une voiture. Cette simulation d'accident effectuée par un cascadeur professionnel, a pu profiter aux participants et passants de passage à ce moment-là tout près du centre-ville de Rodez. Cet accident illusoire a visiblement marqué les esprits de par le bruit particulièrement violent occasionné au moment du choc.
- la mise en pratique des enseignements lors d'une sortie moto de 120 kilomètres encadrée par les motocyclistes de l'EDSR de l'Aveyron, a été très profitable aux participants qui ont particulièrement apprécié les conseils prodigués des forces de l'Ordre et l'ambiance générale.

Le procureur de la République également présent lors de cette journée a exposé la politique pénale, en réponse aux infractions commises par les conducteurs de deux-roues motorisés.

Cette journée de sensibilisation à vocation préventive, avait pour objectif de permettre une proximité avec les amateurs et expérimentés des deux-roues motorisés, tout en les informant aux risques de la conduite à moto, à la pratique de la trajectoire de sécurité et à l'importance d'un équipement adapté pour une conduite en toute sécurité.

Cette journée, forte de son succès, a été reconduite le samedi 2 octobre 2021.

GARD

Les boulangers du Gard pour la sécurité routière



Du 25 Décembre au 1^{er} janvier, la fin d'année est une période propice au repas de famille, aux retrouvailles et parfois aux excès de tout ordre. Après avoir traversé une année particulièrement contrainte, la sécurité routière souhaitait prévenir les risques liés à des prises de risques dus à de possibles relâchements, en

particulier la conduite de véhicules sous l'empire alcoolique. Les messages inscrits sur des Sacs à pain en papier, fournis par les boulangers sont un moyen de sensibiliser un maximum de personnes, ce support de communication est de plus particulièrement présent à l'intérieur des foyers en période de fête. Ce sont ainsi 110 000 sacs à pain qui ont été distribués par les boulangers Gardois sur la période ; Permettant ainsi la diffusion d'un message décalé, humoristique mais qui rappelait tout de même, sur de nombreuses tables du Gardois, au moment des repas et tout au long de la période des fêtes, l'importance de faire le choix entre boire et conduire. De mini-sketchs dessinés par l'artiste Wenbin (<http://wenbin.fr/portfolio/retenez-un-ami-qui-a-bu/>) donnaient quelques astuces pour retenir quelqu'un qui a bu. Le ton de la campagne, le support se voulaient aussi un moyen de permettre aux parents, aux frères et sœurs, aux amis d'aborder les stratégies préventives à mettre en place, pour que chacun puisse rentrer chez soi en sécurité ou pense à faire le choix de dormir sur place si nécessaire.

HAUTE-GARONNE

Janvier 2021 : Déplacement DISR



Le 21 janvier 2021, la coordination sécurité routière de Haute-Garonne a accueilli Madame GAUTIER-MELLERAY, déléguée interministérielle à la sécurité routière, déléguée à la sécurité routière.

Après avoir participé à une réunion sur l'expérimentation de la réforme du permis de conduire menée en Haute-Garonne, sa venue a également été l'occasion de présenter le circuit Daniel Pescheur de Toulouse.

Véritable outil de prévention, accompagné dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, il permet, chaque année :

- de sensibiliser à la sécurité routière les usagers des deux-roues motorisés en leur mettant à disposition différents circuits de vitesse, de cross et de trial ;
- de former aux règles de sécurité en deux roues environ 15 000 à 16 000 scolaires et utilisateurs loisirs.

HAUTE-GARONNE

Juin 2021 : Week-end deux-roues motorisés.



Après deux annulations en raison des contraintes sanitaires (décembre 2020 et avril 2021), la coordination sécurité routière de Haute-Garonne a pu réaliser son action de prévention en faveur des deux-roues motorisés (+ de 145 inscriptions pour 72 places).

Ainsi, le samedi 5 juin 2021, nous avons accueilli sur le circuit de MURET les cylindrées de 500 cm³ à 899 cm³ et le dimanche 6 juin 2021 les cylindrées de plus de 900 cm³.

Tel un orchestre où chacun connaît sa partition, ces deux journées ont été rythmées par des matinées consacrées à 6 ateliers de prévention :

- « Trajectoire sur piste » : module encadré par l'EDSR 31 ;
- « Équipements » : module réalisé par l'association FFMC 31 ;
- « Maniabilité sur piste » : module dirigé par l'association de moto « Team 2R » + 1 CRS motard tout jeune retraité ;
- « Trajectoire : atelier vidéo » : module enseigné par l'EDSR 31 ;
- « Cascochoc + Quizz » : module initié par la Maison de la Sécurité Routière 31 avec ses IDSR motards ;
- « Bus + Angles morts » : module porté par la société de voyageurs Alcis.

Les après-midi, quant à eux, ont été consacrés à trois balades pédagogiques afin de mettre en pratique l'ensemble des conseils enseignés auparavant.

Enfin, la fin de journée fut l'occasion de procéder à la correction du quizz (créé pour l'occasion par notre Cdm2rm) et de procéder à la remise des récompenses des heureux gagnants (gilet airbag, blouson, pantalon, casques, dorsales et gants).

HAUTE-GARONNE

Juillet 2021 : Contrôle routier en présence du directeur de cabinet



Afin de lutter contre les comportements à risques et contribuer ainsi à prévenir les accidents et préserver des vies sur les routes, la coordination sécurité routière de Haute-Garonne accompagne, tout au long de l'année, les forces de l'ordre dans leur mission de contrôle.

Marqué par la présence de Marc ZARROUATI, directeur de cabinet du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, le contrôle routier du 09 juillet 2021 a été l'occasion de promouvoir les bons comportements sur les routes lors des départs en vacances et de sanctionner les auteurs d'infractions accidentogènes (vitesse, alcool, drogues).

HAUTE-GARONNE

Novembre 2021 : Premier salon de la sécurité routière au service des mobilités en entreprise



Le 23 et 24 novembre 2021, la coordination sécurité routière de Haute-Garonne a accompagné le Club Entreprises Sécurité Routière Toulouse Garonne lors de son premier salon de la sécurité routière au service des mobilités en entreprise.

Ayant pour objectif de réunir les professionnels du secteur, les entreprises et les institutionnels, ce salon fut l'occasion de partager de nombreux savoir-faire en matière du risque routier professionnel et de promouvoir des initiatives innovantes en la matière.

Autour de plusieurs tables rondes ou de conférences, les participants étaient invités à optimiser les bonnes pratiques et à penser aux enjeux du risque routier pour répondre aux défis de la santé et de la sécurité des mobilités en entreprise.

LOZÈRE

Un Serious Game à destination des Jeunes Lozériens



Un peu plus de 280 jeunes de 13 à 16 ans ont pu participer les 30 septembre et 1^{er} octobre à un Escape Game grandeur nature sur la sécurité routière. La société G-Addiction, en coopération collaboration avec la DSDEN et l'Unité de Sécurité Routière, sont intervenus auprès de plus de 290 élèves de 5 établissements Lozériens pour une immersion à la sécurité routière. Le concept (prix de l'innovation 2019 de la sécurité routière) entraîne les participants dans des enquêtes qui leur permettent d'élucider une énigme concernant un accident de la route et d'identifier les causes de ce dernier.

Par ce cheminement, les participants sont invités à s'interroger sur la genèse de cet accident, et à se poser des questions sur les bons comportements à adopter sur la route. Ils deviennent acteurs de leur sécurité et de celle des autres.

Cette action est de nouveau inscrite au PDASR 2022 à destination d'autres établissements.

HAUTES-PYRÉNÉES

Championnat d'Occitanie de contre-la-montre



Le 3 juillet 2021, le Vélo Club de Trie-sur-Baïse (65) organisait le championnat d'Occitanie de contre-la-montre individuel et par équipes rassemblant 160 concurrents. Répondant à l'invitation de Robert Ader, son président, le bureau de la sécurité routière et des transports de la Préfecture des Hautes-Pyrénées a mis en place un stand de « La route se partage » avec l'aide d'un Intervenant Départemental de Sécurité Routière.

Malgré une météo maussade, une cinquantaine de quiz enfants et adultes ont été renseignés, qui ont permis de rappeler les règles de bonne conduite et les comportements à adopter pour un partage de la route en sécurité. Les jeunes du Cyclo Club Triais se sont rendus sur le stand et en ont fait la promotion.

HAUTES-PYRÉNÉES

Set de table

Une sensibilisation sur le partage de la route a été mise en place sur l'agglomération Tarbaise et sur le sud du département avec la distribution de 25 000 sets de tables dans 23 restaurants à l'été 2022.



La distribution s'est déroulée du 12 juillet au 08 août en lien avec le passage du Tour de France, période de très forte fréquentation touristique.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

La route se partage



Le Tour de France 2021 a fait étape dans les Pyrénées-Orientales le 11 juillet 2021. Un stand « La route se partage » a été mis en place dans la ville départ de Céret à proximité du site départ. Les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) ont animé ce stand toute la matinée, apportant des réponses aux questionnements du public en lien avec l'usage de la route. L'objectif de cette présence était de rappeler les règles de bonne conduite et les bons comportements à adopter pour un meilleur partage de la route, que l'on soit conducteur ou cycliste, adulte ou enfant.

Pour rendre le stand attractif, un quiz pour tester ses connaissances et remporter des lots en lien avec la sécurité routière a été mis en place (maillots cyclistes « Sécurité Routière », bidons, brassards...).

Six IDSR ont participé à cette journée exceptionnelle.

TARN

Opération « Faites la pause ! »



La Direction Départementale des Territoires et la préfecture du Tarn ont organisé durant la journée du 31 juillet 2021, week-end des chassés-croisés des vacanciers (classé noir dans le sens des départs par Bison Futé), une action sécurité routière sur l'aire des Issarts le long de l'autoroute A68, entre Toulouse et Albi. Cette opération visait à sensibiliser, les usagers aux dangers de la route et à rappeler l'intérêt de faire une pause régulière au cours de longs trajets. Les associations partenaires de la préfecture (Prévention MAIF, Auto Vision, la Protection Civile du Tarn, l'association APAJ-ZEBU, la Prévention Routière) et les services de l'État (DIRSO, Gendarmerie nationale, DDT) ont proposé aux automobilistes des ateliers afin de les sensibiliser sur différents dangers :

- le risque de la conduite en état de fatigue ou dans un état alcoolisé
- le temps de réaction (réactionmètre)
- les dangers des distracteurs en situation de conduite (téléphone, GPS, ...)
- le partage de la route
- le contrôle de la pression des pneumatiques et des feux
- les gestes de premiers secours

Cette opération a permis de sensibiliser environ plus de 300 personnes.

TARN

Colloque entreprises et sécurité routière



Le risque routier professionnel est identifié au niveau national comme un enjeu fort de sécurité pour les entreprises. Il représente la 2^e cause de décès au niveau national. Afin d'accompagner les entreprises tarnaises dans la mise en place de stratégies de prévention, la Direction Départementale des Territoires et la préfecture du Tarn ont organisé un colloque entreprises et sécurité routière. Cette manifestation s'est déroulée à Albi le 13 octobre 2021 de 18h00 à 21h30. Monsieur le directeur de cabinet, a ouvert ce colloque avec la signature de la charte des 7 engagements par les entreprises tarnaises, Benne-SA et Sablayrolles. Ce colloque avait pour objectif :

- **D'inciter les employeurs à créer un club entreprises et sécurité routière dans le Tarn**

Le président du club entreprise et sécurité routière de Haute-Garonne a présenté le club toulousain (création et origine, actions menées, intérêt d'un club).

- **Démontrer aux employeurs l'importance de faire émerger une culture de la sécurité routière en entreprise**

L'entreprise « Atelier du bois », lauréate du concours « Les pros ont du talent 2020 », a présenté les actions de sécurité routière mises en œuvre au sein de son entreprise.

- **Présenter et expliquer le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**

Ce document répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont le risque routier professionnel) auxquels sont exposés les salariés. Il permet d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

- **Accompagner les entreprises dans la mise en place d'actions de sécurité routière en leur présentant les personnes-ressources sur lesquelles ils peuvent s'appuyer**

Les entreprises présentes ont pu rencontrer les personnes-ressources capables de les aider dans la mise en œuvre d'actions de sécurité routière :

- La Gendarmerie Nationale - volet prévention
- La Police nationale – volet prévention
- Le SDIS – actions au sein de leur corporation
- Le président du syndicat des pharmaciens du Tarn – addictologie
- Groupama assurances – volet prévention
- Les personnels de la DREAL en charge du contrôle des transports terrestres – présentation métier
- Le chargé de mission 2 roues motorisées du Bureau Sécurité Routière (BSR) du Tarn
- Un spécialiste des deux roues et intervenant départemental de sécurité routière (IDSR) du BSR
- Un IDSR, accidenté de la route (témoignage)

TARN-ET-GARONNE

Forum prévention de la communauté d'agglomération du Grand Montauban



Les 21 et 22 octobre 2021, la DDT82 a participé au forum prévention de la communauté d'agglomération du Grand Montauban avec 900 collégiens/lycéens et a tenu 2 stands ludiques très appréciés du jeune public :

(1) **remorque test choc** : simuler un choc frontal à très basse vitesse (12 km/h max) pour faire prendre conscience de l'intérêt du port de la ceinture de sécurité ;

(2) **simulateur 2 roues motorisées** : simuler la conduite de ces engins, appréhender les risques associés et adapter sa conduite (maîtriser son comportement, sa vitesse, anticiper, rester concentrer) + conseils avisés sur les EPI (équipements de protection individuelle) obligatoires et facultatifs.

L'OCCITANIE



Le Pôle Sécurité Routière de la DREAL Occitanie a réalisé un film concernant les bonnes pratiques pour les sorties moto en groupe. Ce film présente les points importants à prendre en compte pour une sortie moto en groupe. La vidéo passe en revue les équipements de sécurité indispensables, la vérification des points essentiels de la moto, les trajectoires dans les virages, la position des motards lorsqu'ils circulent en groupe, la gestion des dépassements, etc.

Libre de droit, ce film est à la disposition des IDSR, préfectures, DDTM, ou associations qui souhaitent l'utiliser dans le cadre d'actions à destination des conducteurs de deux-roues motorisés.

LEXIQUE

ACCIDENT CORPOREL DE LA CIRCULATION

Il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique, implique au moins un véhicule motorisé ou non.

Sont donc exclus tous les accidents matériels ainsi que les accidents corporels qui se produisent sur une voie privée ou n'impliquent pas de véhicules.

ACCIDENT GRAVE

Un accident grave comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

ACCIDENT MORTEL

Un accident mortel comporte au moins un tué.

BLESSÉS

Parmi les blessés on distingue :

- Les blessés hospitalisés : blessés dont l'état nécessite plus de vingt-quatre heures d'hospitalisation.
- Les blessés légers : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de vingt-quatre heures.

NB : dans ce rapport, le terme « blessés » regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

TUÉS

Victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

USAGERS VULNÉRABLES

Usagers n'ayant pas de protections suffisantes en cas de choc avec un véhicule, comme : un motard, un cycliste, un piéton, etc. Plus la vitesse est importante au moment d'un choc et plus leurs chances de survie sont faibles.

MILIEU URBAIN

C'est l'ensemble des réseaux de voiries situés à l'intérieur d'une agglomération définie au sens du code de la route (partie de routes situées entre les panneaux de début et de fin d'agglomération), quelle qu'en soit la taille. Le reste du réseau, situé hors agglomération, constitue la rase campagne.

PIÉTON

Dans la catégorie des piétons sont également comptabilisés tous les engins de déplacements personnels non motorisés (skate-board, trottinette, rollers...)

VÉLO

Dans la catégorie des vélos sont également comptabilisés tous les engins de déplacements personnels motorisés (skate-board et trottinette électriques, vélo à assistance électrique...)

CYCLOMOTEUR

Deux-roues motorisés dont la cylindrée est inférieure à 50 cc et dont la vitesse est limitée à 45 km/h.

MOTOCYCLETTE LÉGÈRE

Deux ou trois-roues motorisés dont la cylindrée est supérieure à 50 cc et inférieure à 125 cc.

MOTOCYCLETTE LOURDE

Deux ou trois-roues motorisés dont la cylindrée est supérieure à 125 cc.

VOITURE

Dans le document, on trouvera les termes de véhicules légers (VL) ou véhicules de tourisme. Il s'agit de véhicules dont le poids total en charge n'excède pas 3,5 T et peuvent être conduit avec un permis B, ils sont regroupés avec les véhicules utilitaires légers (VU).

Directeur de publication : Patrick BERG / Analyse des données et rédaction : Alain BENAYS, Sélim ABDI
Mise en page : Ogham / Édition Octobre 2022 / ISSN 2607-0766

La DREAL Occitanie est un service régional déconcentré du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, ministère de la Transition énergétique et secrétariat d'État chargé de de la Mer.

1 rue de la Cité Administrative – Bât G – CS 80002 – 31074 Toulouse cedex 9